

DOMSURE

Bouilloud Pierre. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789.

Cabuchet Michel. (Voir *Bourg*). Acquéreur d'une terre à Domsure, comme bien national dépendant de la cure, le 19 fructidor an IV. Agent municipal de la commune de Domsure, de l'an IV à l'an VIII "*ce citoyen est un cy devant prêtre qui avait 8 à 9 000 francs de rentes, cette perte ne l'a pas empêché de faire ses efforts pour empêcher le fanatisme de s'introduire dans sa commune*". Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

Cadoz Claude Pierre. Demeurant à Domsure. Acquéreur du pré de Entrées de la Prairie et du tiers du pré en la Prairie à Domsure, comme bien national dépendant de la cure, le 23 février 1791.

Desbordes Denis. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789. Acquéreur du pré en la Prairie à Domsure, comme bien national dépendant du prieuré de Domsure, le 23 février 1791. Nommé agent national par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II.

Desbordes Joseph. Demeurant à Montceaux. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789. Reconnu comme un bon patriote en ventôse an II.

Fropier Claude Bernard Denis. (Voir *Bourg*). Il achète le bâtiment, la cour et le jardin du Prieuré, dépendants du prieuré de Domsure, comme bien national, le 13 août 1791.

Gauthier François. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789.

Girard Pierre. Demeurant à Lechaux. Reconnu comme bon patriote en ventôse an II.

Goie. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789.

Grandjean. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789.

Juin. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789.

Laurent. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789.

Lechon Denis François. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789.

Luchard Pierre. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789.

Machet. Greffier. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789.

Métrot François. Demeurant à Domsure. Acquéreur du pré Villeneuve à Villeneuve, comme bien national dépendant des Visitandines de Saint-Amour, le 28 avril 1791.

Michel. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789.

Michel Denis. Laboureur. (Voir *Grand-Villard*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers-Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Nommé maire par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II. Maire de Domsure en 1816. Le maire de Coligny le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Michel François. (Voir *Grand-Villard*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789.

Michel Joseph. Demeurant à Montceaux. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789. Acquéreur du pré de la Vavre à Domsure, comme bien national dépendant de la chapelle Saint-Jea-Baptiste, le 1^{er} février 1791. Acquéreur du pré des Turins à Domsure, comme bien national dépendant de la cure, le 23 février 1791. Maire en 1794. Reconnu comme bon patriote en ventôse an II.

Michel Pierre. (Voir *Bourg & Grand-Villard*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789. Il achète le bâtiment, la cour et le jardin du Prieuré, dépendante des Dominicains, comme bien national, le 25 septembre 1792.

Morel Benoît. Demeurant à Domsure. Acquéreur du pré en la Prairie à Domsure, comme bien national dépendant de la cure, le 23 février 1791.

Morel Claude Joseph. (Voir *Grand-Villard*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789. Acquéreur du pré en la Prairie à Domsure, comme bien national dépendant de la cure, le 23 février 1791.

Morel Denis. Laboureur. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers-Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Acquéreur du pré Probu à Domsure, comme bien national dépendant du prieuré de Domsure, le 23 février 1791. Acquéreur du pré en la Prairie à Domsure, comme bien national dépendant de la cure, le 23 février 1791. Reconnu comme bon patriote en ventôse an II.

Morel Pierre Joseph. Demeurant à Beaupont. Acquéreur du pré des Laisses à Beaupont, comme bien national dépendant du prieuré de Domsure, le 28 avril 1791. Acquéreur du pré Arceni à Beaupont, comme bien national dépendant de la familiarité de Coligny, le 28 avril 1791.

Surand Denis. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789.

Venet. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Domsure, à l'assemblée des habitants, le 20 mars 1789.